

Questions au Feuilleton

LES POSTES

Question n° 2703—M. Herbert:

Au sujet de la réponse à la question n° 2136, a-t-on déterminé quel pourcentage du cinquième du courrier provenant des particuliers est adressé à des entreprises commerciales et à des institutions?

M. Raynald Guay (secrétaire parlementaire du ministre des Postes): 54 p. 100.

* * *

QUESTION TRANSFORMÉE EN ORDRE DE DÉPÔT DE DOCUMENT

LE SECRÉTARIAT D'ÉTAT

Question n° 706—M. Stevens:

1. Pour chacune des années financières terminées le 31 mars 1972, 1973 et 1974 et pour la période de six mois terminée le 30 septembre 1974, quelle somme d'argent globale le Secrétariat d'État a-t-il dépensée pour les voyages à l'étranger a) du ministre et du personnel de son cabinet, b) du personnel du Ministère, c) du personnel des conseils, des commissions, des tribunaux, des agences de la Couronne ou d'autres agences du même genre, relevant du ministre, d) d'autres personnes dont les frais ont été remboursés, en partie ou en entier et directement ou indirectement, par le gouvernement?

2. Quant aux dépenses de plus de \$200, quels étaient a) l'objet du voyage, b) la destination la plus éloignée, c) le nom des voyageurs, d) la durée du séjour hors du pays, e) le genre de dépense, f) le nombre des personnes les accompagnant?

(Le document est déposé.)

M. Cossitt: Monsieur l'Orateur, pour la sixième fois, j'invoque le Règlement pour le même motif. Je n'ai reçu aucune réponse du gouvernement lorsque j'ai invoqué le Règlement dans des circonstances semblables par le passé. Je crois être en droit de demander quand je puis escompter obtenir réponse aux cinq premières questions inscrites au *Feuilleton*. Elles y figurent depuis plus d'un an, ayant été inscrites au cours de la législature précédente, et étant alors restées sans réponse. Ce sont des questions très directes. Je demandais notamment des détails sur les voyages que le premier ministre (M. Trudeau) a faits. On pourrait facilement y répondre et pourtant, peu importe le nombre de fois que j'invoque le Règlement, le secrétaire parlementaire reste assis sans rien dire, ou bien lorsqu'il parle, c'est pour signaler bêtement qu'il y répondra sous peu. Je ne sais pas à quand ce «sous peu» va me mener. Je pense qu'il est temps que le gouvernement se mette à la tâche et réponde aux questions que les députés de l'opposition ont inscrites au *Feuilleton* il y a un certain temps déjà.

Avant de reprendre mon siège, je désirerais attirer l'attention de la Chambre sur les questions n°s 1686 et 1687 portant sur la piscine du 24, promenade Sussex. Il y a déjà un certain temps qu'elles figurent au *Feuilleton* et elles demandent des éclaircissements sur la participation de la Société centrale d'hypothèques et de logement et du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources à cette affaire douteuse. J'ai posé cette question trois ou quatre fois au secrétaire parlementaire et il est temps qu'on me donne quelque indication sur le moment où j'obtiendrai réponse à ces questions. Je ne pense pas que les députés devraient tolérer jour après jour que le gouvernement trompe les Canadiens et leur dissimule des renseignements auxquels ils ont droit. Je vois rire le premier ministre suppléant: je peux l'assurer qu'il n'y a pas matière à rire. Il est temps que nous obtenions réponse à nos questions ici.

[M. Marchand (Langelier).]

M. Reid: Monsieur l'Orateur, je suis sûr que les députés se réjouiront d'apprendre que jusqu'à cet après-midi, nous avons répondu à 80.3 p. 100 des questions inscrites au *Feuilleton*.

● (1510)

DEMANDES DE DOCUMENTS

[Français]

M. John M. Reid (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Je demande, monsieur l'Orateur, que tous les avis de motion soient reportés.

[Traduction]

M. l'Orateur: Les autres avis de motion sont-ils reportés?

Des voix: D'accord.

M. l'Orateur: Passons à l'ordre du jour.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LE BUDGET

L'EXPOSÉ FINANCIER DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude, interrompue le lundi 23 juin, de la motion de M. Turner (Ottawa-Carleton): Que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement.

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Monsieur l'Orateur, quand on étudie les réalisations économiques d'un gouvernement, et, il va de soi, d'un ministre des Finances, on doit se pencher sur plusieurs années et non sur une seule. Le ministre des Finances (M. Turner) occupe son poste depuis janvier 1972. Au cours de cette période, il a présenté cinq budgets, dont celui de lundi soir dernier. Cela nous permet d'examiner les résultats des politiques économiques du ministre et du gouvernement. Malheureusement, c'est un triste bilan.

Depuis que le ministre actuel est entré en fonction, le coût de la vie, calculé suivant l'indice des prix à la consommation, a augmenté de 32.6 p. 100 au cours de la période de 40 mois. Je comparerais cela aux 40 mois avant l'arrivée du ministre alors que le taux d'inflation a été de 14.6 p. 100, ce qui représentait à l'époque une augmentation marquée par rapport aux taux d'inflation des années Diefenbaker-Pearson.

Nous estimons que le présent budget renferme peu d'éléments susceptibles de renverser la tendance inflationniste dangereuse qui s'est accentuée sous le ministre. En fait, le budget est inflationniste sous bien des rapports par ses déficits accrus et sa taxe sur l'essence, mais nous y reviendrons plus tard.

La croissance réelle a été de 6.6 p. 100 au cours du premier trimestre de 1972, soit quand le ministre est entré en fonctions, par rapport au premier trimestre de 1971. Elle a connu un recul de 2 p. 100 au cours du premier trimestre